



4^{ème} rencontre du Réseau ComEth

Mardi 10 juin 2014 - Dole

Programme de la journée

9h-9h30 : Ouverture

- Les activités du Réseau ComEth, Aurélie Geng – Coordinatrice
- Présentation des résultats du recensement 2014, Cécile Cornet – Chargée de mission

9h30-12h30 : Partage d'expériences entre comités d'éthique

- Projet de comité d'éthique inter-EHPAD – Réseau de soins palliatifs Emeraude (58)
- Comité d'éthique de la Polyclinique de Franche-Comté, Besançon (25)
- Comité d'éthique de l'APEI « Les papillons Blancs », Paray-le-Monial (71)

12h30-14h : Déjeuner sur place

14h-17h : « Pourquoi et comment créer un comité d'éthique ? » - *Réflexion collective pour tenter de répondre aux questions inhérentes à la constitution d'un comité d'éthique.*

(pause café à 15h30)



Les activités du Réseau ComEth

Réseau interrégional des comités d'éthique locaux créé en 2011

Aurélie Geng – Référente du Réseau Cometh

Points abordés

- 1) Rappel des actions menées depuis 2011
- 2) Actions en cours
- 3) Actions à venir pour développer le réseau
- 4) Lien entre Réseau ComEth et Observatoire des questions éthiques

Actions menées depuis 2011

Depuis 2011

Réseau ComEth

Recensement annuel

Identification des instances éthiques locales

Rencontres du réseau

Echanges sur la structuration et le fonctionnement des CE

Suivi et accompagnement

Aide à la création de CE

Faciliter le partage d'expériences et la coopération entre les CE

Offre de formation

Former et sensibiliser les membres des CE à la démarche de réflexion éthique (Modules 1 & 2)

Saisines

Apporter un **éclairage interdisciplinaire** en cas de situations complexes
EREBFC <> Réseau

Actions en cours

- **Création** des **ateliers de réflexion et d'échanges** du Réseau ComEth
(sur une journée complète, 1 fois/an)
 - Présentation de situations complexes par les CE

- **Création** d'une « **Boîte à outils** » :
 - **Centraliser** les documents de travail des CE (RI, composition, avis, CR de réunions...);
 - **Elaborer des supports méthodologiques** (documents-type) à partir de l'existant pour les CE en création;
 - **Mettre en ligne** ces documents via *le site internet de l'EREBFC, rubrique Réseau ComEth.*

- **Création** de **fiches signalétiques pour les CE existants recensés**
 - Lancement d'une enquête téléphonique « structuration et fonctionnement des CE » depuis février 2014.

Actions à développer

Sur le site internet de l'EREBFC

- Création d'un **forum**
- Création d'un **FAQ**
- Création de **mises à jour automatiques**
 - Recensement continu des comités d'éthique;
 - Modification d'informations pour les CE déjà recensés.
- Création d'une **cartographie**

Les rencontres annuelles

- **Repenser au format des rencontres annuelles qui ont lieu à Dole ?**
 - Organiser des rencontres départementales ? Comment les organiser ?
 - Organiser des rencontres par type de CE (sanitaire, médico-social) ?

Lien Réseau ComEth et Observatoire

La mission d'Observatoire

- Objectif principal : étudier la **nature**, la **fréquence** et l'**évolution** des questions éthiques liées au domaine de la santé et du soin.
- En Bourgogne et Franche-Comté (8 dép.)
- Enquête(s) annuelle (s) en fonction du thème de travail de l'EREBFC.

En 2014

Lancement de la mission Observatoire

Test d'un modus operandi :

- Thème de travail de l'EREBFC : le vieillissement
- Objectif de l'enquête : recenser les **problématiques éthiques liées à la PA**
- **3 étapes** : 1/ le réseau ComEth ;
2/ les libéraux;
3/ les médecins des services et structures d'hébergement pour PA.
- Traitement et analyse des données – Rapport d'étude en fin d'année

1^{ères} conclusions méthodologiques

Modus operandi fonctionnel : enquêtes qui se mèneront en plusieurs étapes :

- **Toujours initier les enquêtes *via* le Réseau ComEth**
- Créer un « **réseau sentinelles** » de référents éthiques (libéraux et professionnels dans les établissements – étapes 2 et 3) et les solliciter en fonction du thème de travail.

→ but à terme: **collecter de façon continue des informations de terrain afin d'alimenter un système de veille des questions éthiques.**

Des questions ?

Recensement 2014 des comités ou groupes de réflexion éthique en Bourgogne/Franche-Comté

Résultats

Cécile Cornet
Chargée de mission Réseau ComEth

Méthode

- Base des établissements sanitaires et médico-sociaux en BFC issue du FINESS
 - Établissements sanitaires, EHPAD et structures hébergeant des personnes handicapées (ayant du personnel médical et/ou paramédical) en Bourgogne et Franche-Comté
 - Non prise en compte des accueils de jour, des services à domicile et des services ambulatoires

- Recensement du 7/01/2014 au 31/01/2014
 - Formulaire en ligne Google Drive® envoyé par e-mail à environ 829 établissements (667 adresses e-mail différentes)

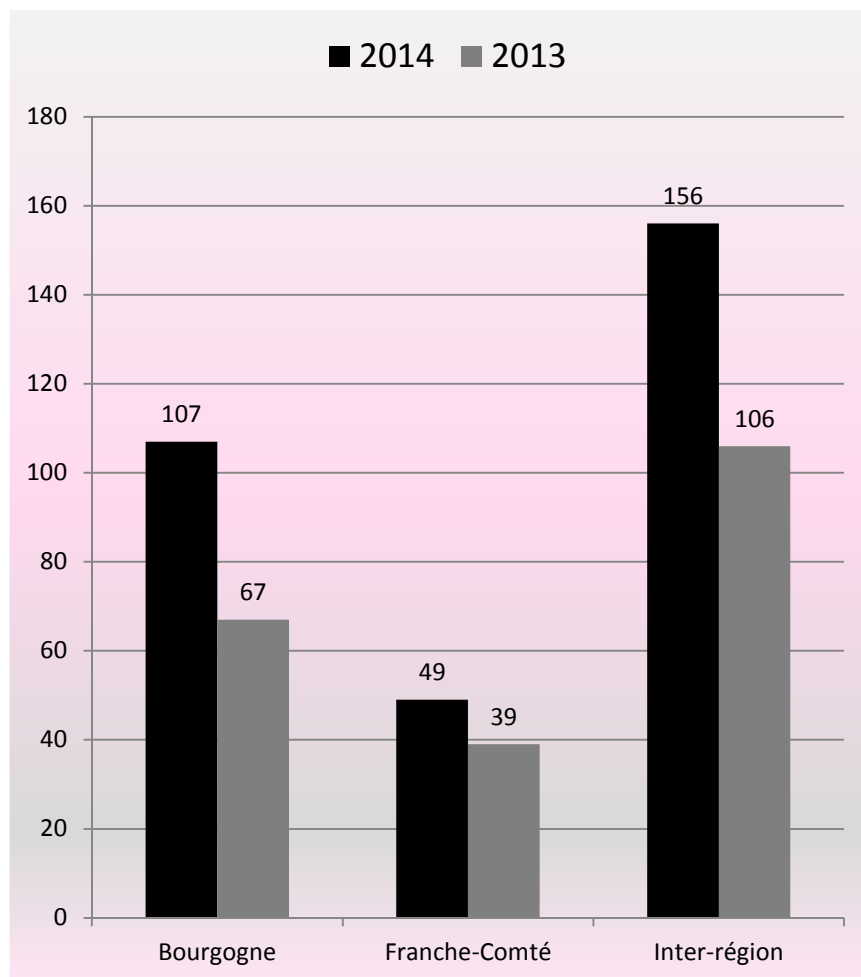
Résultats

- **281** réponses enregistrées:
 - 156 comités d'éthique existants, en cours de création ou en projet recensés
 - 125 établissements ont répondu qu'ils n'avaient pas en leur sein de comité d'éthique ou de projet de création de comité d'éthique.
-

Taux de retour

	Nb d'étab ayant un CE recensé	Nb d'étab n'ayant pas de CE	Total réponse	Nb d'établissement contacté	Taux de retour
Côte-d'Or	78	23	101	155	65%
Nièvre	23	14	37	85	44%
Saône-et-Loire	42	37	79	172	46%
Yonne	38	14	52	119	44%
Bourgogne	181	88	269	531	51%
Doubs	40	16	56	113	50%
Jura	32	14	46	90	51%
Haute-Saône	36	7	43	69	62%
Territoire-de-Belfort	7	8	15	26	58%
Franche-Comté	115	45	160	298	54%
Inter-région	296	133	429	829	52%

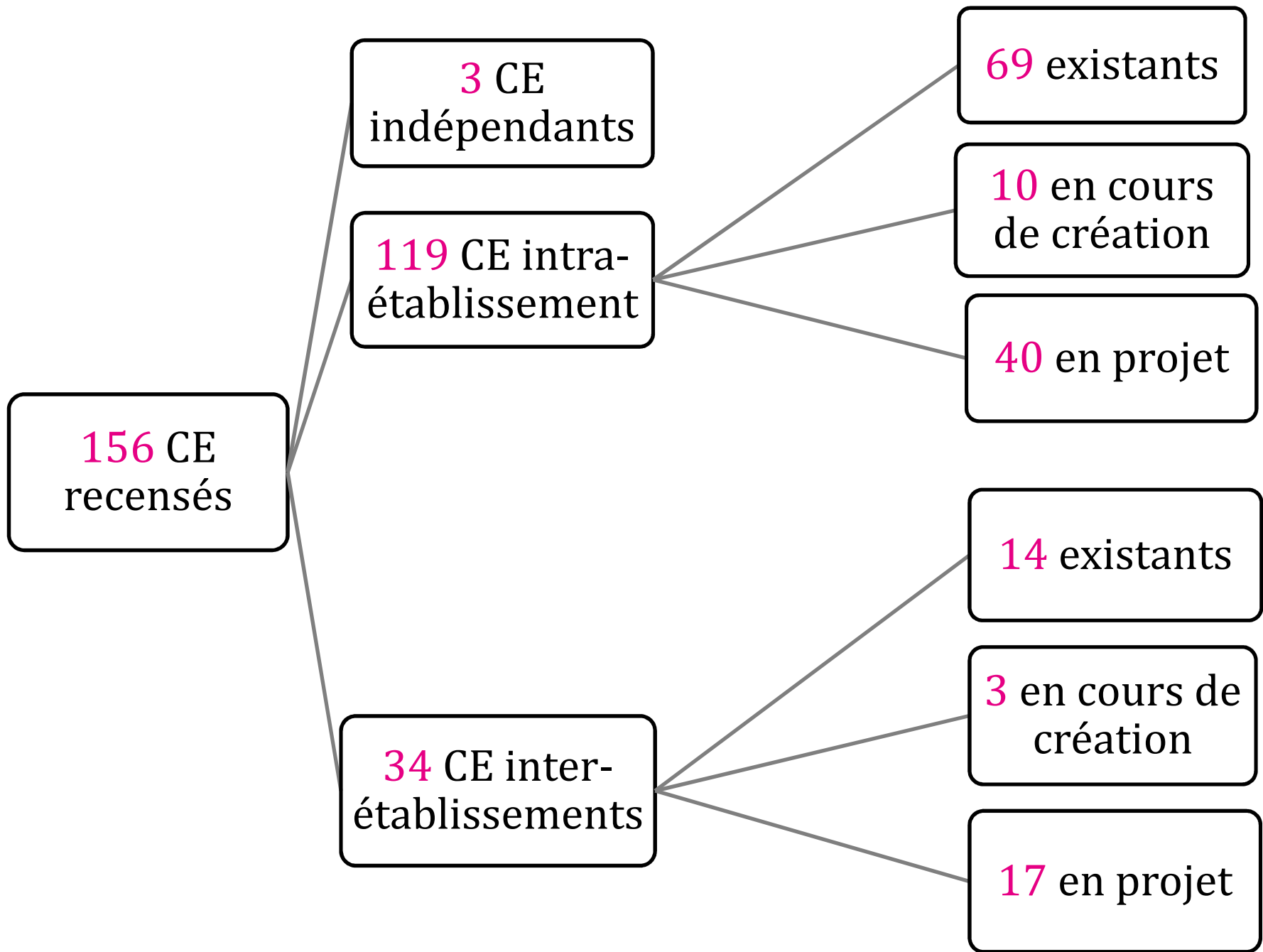
Evolution du nombre de comités d'éthique recensés entre 2013 et 2014



Evolution: +47%

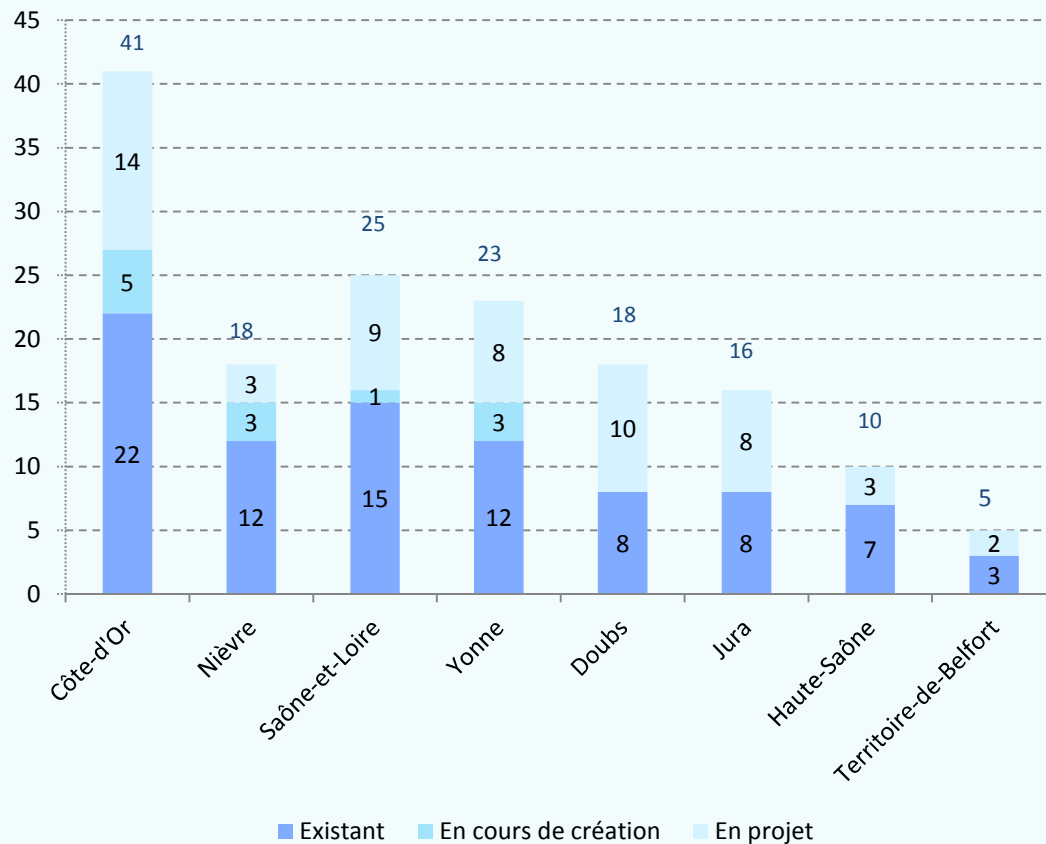
Cette évolution s'explique par :

- Une forte augmentation de création et de projet de création de CE en Bourgogne (+60%)
- Une augmentation du nombre de projet de création de CE en FC (+11 projets)

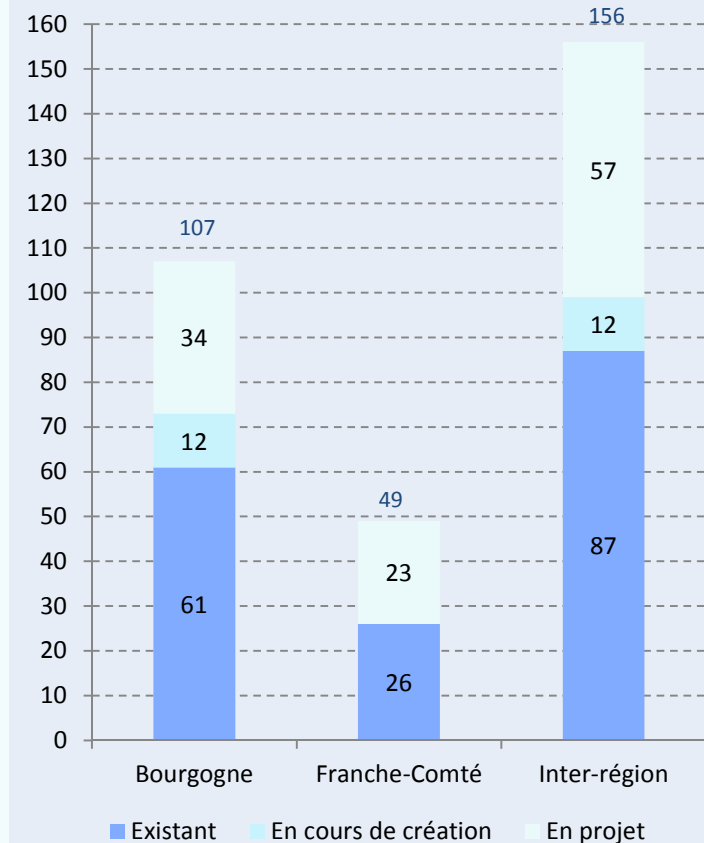


Résultats par département

Comités d'éthique recensés par département

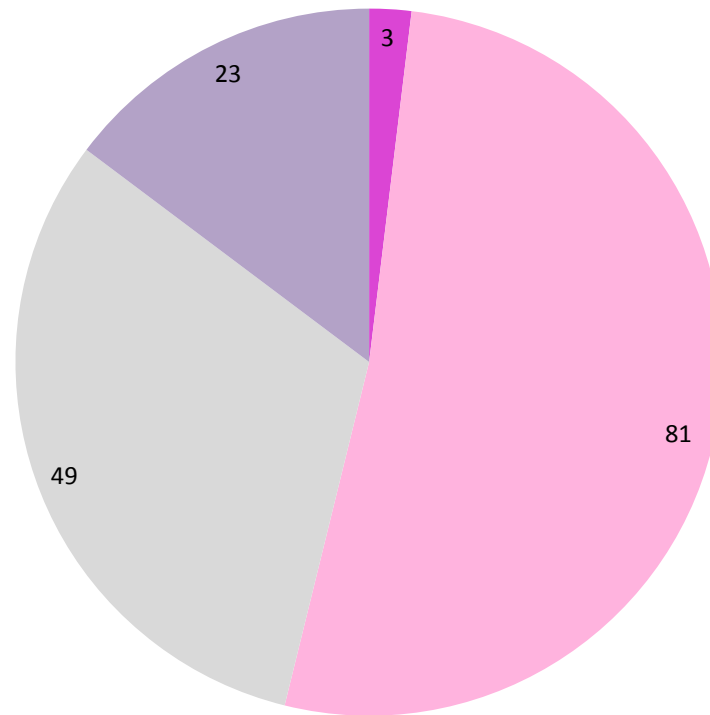


Comités d'éthique recensés en BFC



Répartition des CE selon le type d'établissement

Sanitaire/Médico-social



■ Comité indépendant ■ Médico-social ■ Sanitaire ■ Sanitaire et Médico-social

Etablissements n'ayant pas de
comité d'éthique ou groupe de
réflexion éthique

Raisons évoquées

- Manque de ressources nécessaires à l'instauration d'un CE : compétences, moyens humains, temps... ;
 - Pour les structures de petite taille, la mise en place d'un CE est jugée trop lourde à gérer ;
 - D'autres projets sont plus urgents, prioritaires ;
 - Certaines structures n'en ressentent pas le besoin « pas de questions éthiques rencontrées » ;
 - Un comité d'éthique peut être perçu comme « un énième comité pour alimenter une machine administrative stérile en quête de justification » ;
 - Pour les établissements récents, un CE est l'aboutissement d'une démarche qu'ils n'ont pas encore entreprise ;
 - Il existe un comité d'éthique au siège regroupant toutes les structures rattachées.
-

Comment traitent-ils les questions d'ordre éthique ?

- en interne lors de :
 - Réunion d'équipe pluridisciplinaire
 - Comité de pilotage de la démarche qualité
 - Réunion de direction ou réunion du conseil d'administration
 - Temps de transmission, réunion du personnel
 - Conseil de la Vie Sociale ou du Comité de Relation avec les Usagers
 - Réunion collégiale selon loi Léonetti

 - en externe en se référant :
 - aux équipes mobiles de soins palliatifs
 - à des comités d'éthique externes indépendants ou présents dans des établissements de taille plus importante
 - au comité d'éthique du siège de l'organisme (structures appartenant à des groupes)
-

Conclusion

- Difficulté à traiter les données
 - Questionnaire de recensement à améliorer pour affiner les données
 - Importance de l'enquête sur la structuration et le fonctionnement des Comités d'éthique
 - Envisager la prise en compte des services à domicile et des structures d'hébergement non médicalisée (pour PA et PH) ?
-

Partage d'expérience entre comités d'éthique

Projet de comité d'éthique inter-EHPAD

Réseau de soins palliatifs Emeraude (58)

Dr Jean Petit et Maria Michel



Adobe Acrobat
Document

Polyclinique de Franche-Comté, Besançon (25)

Annie Vernerey, *Directrice des soins*

Comité Ethique de la Polyclinique de Franche- Comté

4^{ème} rencontre du réseau ComEth
Mardi 10 juin 2014

Le contexte réglementaire

- 23 février 1983: Comité Consultatif Ethique
- 4 mars 2002: Les établissements de santé « mènent en leur sein, une réflexion éthique posée par l'accueil et la prise en charge »...

Le contexte réglementaire

- Certification V2010:

Réf 1: Démarche éthique

Réf 10: Bientraitance et les droits

Réf 11: Information, participation et consentement du patient

Réf 12: Prise en charge de la douleur

Réf 13: Fin de vie

Les différentes étapes de création à la PFC

- 2009 . 2010: Réflexions pour la création d'un comité éthique
- Recommandation suite la visite de certification V2010 qui nous impose la mise en place d'un comité éthique .

Les différentes étapes de création à la PFC

- 26 septembre 2011: Réunion avec le Dr Aubry, les médecins, les cadres et la direction.
- 21 novembre 2011: Création du comité éthique et mise en place d'une fiche « procédure collégiale »

Le Comité Ethique à la PFC

- 1 représentant de l'ordre des médecins (obstétricien)
- 1 pédiatre
- 1 chirurgien digestif
- 1 chirurgien urologue
- 1 Mar
- 4 surveillantes
- Représentants personnels soignants (IDE, SF, AS..)
- Psychologue
- Directrice des Soins

Le Comité Ethique à la PFC

- A coupler avec les réunions de la Commission des Risques Médicaux (RMM, décès, transferts...)
- Pour certains sujets, il est possible d'inviter d'autres personnes
- Analyser les situations de fin de vie

Le Comité Ethique à la PFC

- Tous les médecins et personnels peuvent demander une analyse d'une prise en charge d'un patient par le comité éthique
- Le président de la Commissions des Risques Médicaux et moi-même sont en charge de la collecte des sujets à traiter et de l'organisation

Le bilan

Difficultés à faire vivre ce comité

- Pas de médecins salariés
 - Problème de disponibilité
 - Chirurgiens et anesthésistes non formés (ancienne génération)

Difficultés à faire vivre ce comité

- Le choix des sujets
 - Aller à la « pêche » aux sujets
 - En maternité: réanimation du nouveau-né
 - En chirurgie: situation de fin de vie

Difficultés à faire vivre ce comité

- Ce n'est pas un comité qui donne un avis
 - Ce n'était pas l'objectif du départ
 - C'est une réflexion menée entre les professionnels

A l'heure actuelle

- Une seule réunion
 - A partir d'un cas concernant la réanimation d'un nouveau-né
 - Avec la participation du Dr Frache
 - Avec l'équipe qui était présent lors de l'événement

A l'heure actuelle

- 3^{ième} trimestre 2014: prochaine réunion
 - Thème: annonce lors d'un dommage
 - Suite à un questionnaire aux médecins

Perspectives

- CME
 - Redéfinir la composition du groupe
- Certification V4 (janvier 2015)
 - Patient traceur
 - Pilote de processus

Conclusion

En vous remerciant de votre écoute

APEI « Les papillons Blancs »,
Paray-le-Monial (71)

Roland Salvi, *Directeur Général*

Pause-déjeuner

12h30 – 14h

**« Pourquoi et comment créer
un comité d'éthique ? »**

Réflexion collective

14h-17h

I) Pourquoi créer un comité d'éthique?

1) Quelle motivation? *Contrainte réglementaire
ou besoin ressenti?*

2) Qui en est à l'origine?

II) Comment créer un comité d'éthique?

- Existe-t-il des textes réglementaires pour créer un CE?
- Existe-t-il une différence entre un CE du médico-social et du sanitaire?
- Existe-t-il une différence entre un CE d'une petite et une grande structure? (*Intra ou Inter-établissements*)
- Qu'est-ce qu'un comité inter-établissements?

II) Comment créer un comité d'éthique?

- Doit-on créer un CE par filière? (ex: psy, PA, PH, MCO...)
- La première réunion doit-elle être consacrée à l'élaboration du mode de fonctionnement?

III) Quel est le rôle d'un comité d'éthique ?

- Quelles sont les missions d'un comité d'éthique ?
 - Quels types de question traite un CE?
 - Des problématiques spécifiques à un patient?
 - À l'organisation interne?
 - À des problématiques plus générales?
 - Est-ce que les CE d'une même région doivent avoir les mêmes missions?
-

IV) Saisine

- Comment et par qui le CE peut-il être saisi?
 - Comment rédiger un avis?
 - L'avis peut-il être diffusable? Si oui, à qui?
 - Dans certaines situations qu'en est-il du secret médical même s'il existe un principe de confidentialité ?
-

Pause-café

15 min

V) Fonctionnement : généralités

- Comment garantir l'indépendance du CE?
 - Quelle légitimité, quelle reconnaissance face aux autres instances?
 - Quel espace et quel temps peut-on ou doit-on consacrer à la réflexion éthique?
 - Faut-il un règlement intérieur, une charte?
-

V) Fonctionnement: composition

- Qui siège dans un comité? Comment choisir les membres?
 - Selon quels critères?
 - Quelles compétences requises ? Les membres doivent-ils être formés à l'éthique? Par qui? Comment ?
 - Quelle représentativité?
 - Présence ou non de patient ou d'utilisateur?
- Faut-il ouvrir le CE a des membres extérieurs?
- Comment peut-on réunir des soignants salariés et des soignants libéraux?

V) Fonctionnement: composition

- Combien faut-il de membres? Quelle répartition ?
 - Faut-il un bureau avec un président?
 - Parle-t-on d'un Président, d'un responsable, d'un coordonnateur d'un comité d'éthique ?
 - Comment se fait le renouvellement de la composition ?
-

V) Fonctionnement: Animation

- Qui anime ?
- Qualité, qualification pour animer un CE?
- Comment s'assurer que la pluralité des regards puisse s'exprimer?
- Comment s'assurer que la réflexion de chacun soit prise en compte ?

V) Fonctionnement: Outils

- Existe-t-il une différence entre un compte rendu de séance et un avis ?
- Doit-on rédiger un compte rendu à chaque séance ?
- Comment le groupe rend-il compte de ces réflexions et à qui?

V) Fonctionnement: Information & Communication

- Comment informer l'ensemble du personnel de l'existence du comité d'éthique?
 - Par quels moyens de communication?
- Comment rendre le travail mutualisable par le plus grand nombre de professionnels?
- Comment rendre attractif le CE au sein de l'établissement?
- Comment pérenniser le CE?



Contacts

Aurélie GENG

Co-coordinatrice de l'EREBFC

Référente

Réseau ComEth

Et

Observatoire des questions éthiques

Tél : 03.80.29.31.56

Mail : aurelie.geng@chu-dijon.fr

Cécile CORNET

Chargée de mission

Réseau ComEth

Et

Observatoire des questions éthiques

Tél : 03.80.29.31.54

Mail : cecile.cornet@chu-dijon.fr

Espace de Réflexion Ethique BFC - CHU de Dijon

Centre Gériatrique de Champmaillot - Bât. F

2, Rue Jules Violle

BP 87909 - 21 079 DIJON CEDEX

Fax : 03.80.28.13.71